



Bureau de la Doctrine
de la Formation
et des Équipements

SEMINAIRE CONCEPTEURS DE FORMATION

SYNTHESE DU 1° SEMINAIRE DES CONCEPTEURS DE FORMATION A L'ECASC AVEC LE CNFPT, L'ENSOSP ET LE FNSPF

La mise en œuvre de l'arrêté du 4 octobre 2017 *relatif aux formations de spécialité dans le domaine d'activité de la formation et du développement des compétences chez les sapeurs-pompiers* démarre le lendemain de la sortie au Journal Officiel, soit le 29 octobre 2017.

Après cet acte 1, la seconde phase consistait à une réunion d'information du BDFE – bureau de la doctrine, de la formation et des équipements – avec les responsables formations des SDIS au sein de chaque zone de défense et de sécurité civile. Réunions réalisées entre octobre et mi-décembre 2017.

Le 3° acte a consisté à agréer les SDIS et organismes de formation en rapport (CNFPT, ENSOSP, ECASC, BSPP, BMBM, FORMISC).

La quatrième phase dédiée à la construction du début du réseau de concepteurs de formation, c'est réalisée au travers d'un séminaire qui a eu lieu à l'ECASC – Valabre – Entente pour la forêt méditerranéenne, organisé par le CNFPT avec l'ENSOSP et la FNSPF, c'est réalisée au travers d'une étape concrète débouchant sur des personnes qualifiées dans le nouveau dispositif.

L'acte 5 sera la tenue des commissions de reconnaissance conformément aux articles 13 et 14 de l'arrêté pour les formateurs-accompagnateurs et mes concepteurs de formation. En parallèle, les formations nouvelles formules pourront démarrer fin 2017, début 2018. Le tout permettant dans le 1° semestre 2018 de mettre en œuvre la passerelle relative à l'article 12 de l'arrêté permettant de reconnaître les très nombreux formateurs dans les SDIS ayant un profil d'accompagnateur de proximité.

Ci-après, le résumé du séminaire ...

L'objectif de ce séminaire de trois jours, du 21 au 23 novembre 2017, visait :

- à créer une identité collective ;
- initier un réseau sur lequel s'appuyer pour organiser les premières formations ;
- enclencher une démarche d'harmonisation des pratiques ;
- impulser une dynamique nationale relative au déploiement de la réforme ;
- démarrer une démarche d'analyse des pratiques et de définir les besoins en développement des compétences des concepteurs de formation du réseau.



Les journées ont réuni une soixantaine de personnes en échanges constants lors des séances de travail, mais aussi lors des temps libres ! Cet effectif a rendu possible la participation active de chacun y compris lors des séances en plénière. Le séminaire s'est articulé autour de tables rondes d'échanges de pratiques ainsi que sur des

travaux en groupes restreints sur le thème des représentations mentales du rôle du concepteur et autour des pratiques.

Deux interventions plus conceptuelles ont réuni en plénière les participants : celle de **Jacques Tardif**, docteur en psychologie de l'éducation associé aux départements de pédagogie à l'université de Berkeley en Californie et de Sherbrooke au Québec, sur l'approche par les compétences, et l'intervention de **Armelle BALAS**, consultante certifiée à l'Entretien d'explicitation, autour des techniques d'explicitation propres à l'analyse de l'activité.

Bilan et perspectives : à court terme, il s'agit de communiquer aux délégations du CNFPT les noms des premiers formateurs de formateurs-accompagnateurs et concepteurs de formation pour planifier les premières formations sur les territoires, et démarrer les échanges dématérialisés sur le PNRS, et sur un forum collaboratif.

La mise en œuvre de premières formations dès le début de 2018 s'appuiera probablement sur un plan d'action national d'analyse et d'échanges de pratiques pour renforcer la mutualisation et l'harmonisation du déploiement de la réforme sur les territoires.

A ce titre, plusieurs sujets seront très prochainement proposés sur le forum du PNRS « Formation et pédagogie », afin d'accompagner le déploiement au sens large, dont l'environnement sociétal de la « formation professionnelle », les impacts structurels de la réforme, dimensionnement des équipes, ou encore l'organisation de formations intégrées (aspects organisationnels, logistiques, techniques).

Quelques réactions des participants, à chaud :

« Ce séminaire, un moment de partage, d'expériences très enrichissantes », « Faire vivre ce réseau le plus vite possible ! », « Entraide ! », « l'application de l'arrêté du 4/10/2017 et de ceux de 2013, peuvent permettre d'améliorer la performance et l'efficacité dans les SDIS, ce qui induit moins de casse des équipes et plus de bien-être au travail », « Etre positif ! », « Dynamique de communication et de partage », « Partager la même culture et le même engagement pour la formation professionnelle pour adultes », « Merci pour ce séminaire ! »...

